

Secourisme

Sauveteur secouriste du Travail

Conformément au programme de la CNAMTS

Personnel concerné

Tout le personnel

Pré – requis

Aucun

Durée

12 heures + 2 heures (risques spécifiques de l'entreprise)

Effectif

4 à 10 stagiaires

Validité

Maintien et Actualisation des Compétences du SST obligatoire tous les 2 ans

Règlementation: Article R.4224-15 du code du travail

Objectifs :

- Acquérir les compétences pour intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Acquérir les compétences pour les appliquer au service de la prévention des risques professionnels

Matériels pédagogiques :

- Ordinateur portable, vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques, films
- Mannequins adultes, mannequin enfant, nourrisson et défibrillateur, trousse à maquillage, plan d'intervention, mallette INRS...

Méthodes pédagogiques :

- Etude de cas, démonstration, démonstration commentée et justifiée, apprentissage, mise en situation, fiches d'évaluation certificatives

Programme :

Intervenir face à une situation d'accident de travail :

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :

- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situations(s) dangereuse(s) repérée(s)

Risques spécifiques de l'entreprise

Une évaluation continue par des épreuves formatives et des épreuves certificatives est réalisée par le formateur tout au long de la formation

A l'issue de cette évaluation certificative, un certificat Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera remis aux stagiaires